

100% santé en optique : avec un taux de pénétration du panier A de 19,9 % en 2023, le 100 % santé reste aligné avec ses ambitions.

Le ROF actualise son bilan de la réforme du 100 % Santé avec des données chiffrées qui confirment la pertinence d'un dispositif qui a trouvé son public en optique. L'étude montre en effet une pénétration de 19,9 % des équipements comportant verres et/ou montures du panier A, et une part de marché des équipements (A ou B) vendus avec un RAC 0 évaluée à 21,8 %.

Le ROF, investi depuis sa création dans l'amélioration de l'accès aux soins pour tous, s'était engagé dans cette réforme en signant l'accord de juin 2018. Depuis lors, la profession s'est approprié ce dispositif destiné avant tout à des publics défavorisés de s'équiper.

Les données collectées en 2023 (Xerfi Specific) montrent que la part des équipements complets (verres et monture) en panier A est en progression de plus d'un point par rapport à 2020, atteignant aujourd'hui 11,4 % du marché. S'y ajoutent les 8,5 % de parts de marché des équipements panachés panier A / panier B.

L'offre 100% Santé, qui représente aujourd'hui un équipement sur cinq (19,9 %), atteint même 24,7 % sur le segment unifocal, soit un équipement sur quatre.

Au total, les chiffres montrent que la pénétration des équipements RAC 0 (100 % santé et marché libre) progresse, atteignant en 2023 21,8 % du marché global (21 % en 2020) ; rappelons que ce taux n'était que de 9,2% en 2018 avant la réforme.

Le ROF se félicite également de la part des équipements avec un reste à charge inférieur ou égal à 50 euros qui atteint, aujourd'hui 35,8% du marché (46,2 % pour les équipements unifocaux).

Le 100% Santé facilite l'accès aux soins visuels des enfants (0-16 ans). Pour ceux-ci, les équipements intégralement pris en charge représentent près de 35 % du marché, et 54,6 % des équipements pour les enfants sont vendus avec un reste à charge faible (< 50 euros).

Le ROF souligne également le fait que dans le contexte inflationniste des dernières années, les opticiens ont pris leurs responsabilités :

Si l'on compare le pourcentage d'évolution entre 2018 et 2024 des PLV (prix limites de vente) des équipements optiques avec ceux de l'inflation, des salaires ou des loyers sur la même période, on observe une déconnexion forte de l'optique par rapport à ces trois

indicateurs. Ainsi, alors que l'inflation augmentait de +15,4 % sur la période et que celle des loyers commerciaux progressait de +20,3 %, les prix de l'optique se sont accrus de seulement +5,7 %.

Globalement, le taux de pénétration du 100% Santé semble avoir atteint les objectifs des pouvoirs publics. Le ROF s'en félicite, d'autant plus que le marché est marqué par des particularités structurelles : marché déjà largement équipé avant réforme, excellente couverture des Français par les complémentaires santé, et offres à RAC 0 déjà existantes avant réforme.

Au-delà du 100% santé, le ROF estime aujourd'hui possible d'augmenter encore l'accès aux soins des Français en améliorant la coopération entre les « 3 O » et en facilitant les parcours de soins.

D'après Jean-François Porte, Président du ROF : « *Il s'agit à notre sens d'une mesure phare dans les travaux visant à favoriser l'accès aux soins visuels pour tous. Nous nous félicitons d'avoir compris dès 2018 que cette réforme serait un atout pour l'accès à la santé visuelle en France.*

D'autres solutions pour faciliter l'accès aux soins sont encore mobilisables parmi lesquelles la mise en place d'un protocole de coopération auquel nous travaillons avec les administrateurs auprès de nos interlocuteurs politiques et de la filière. »

Le Rassemblement des Opticiens de France est le principal syndicat de la Branche Optique. Il est issu de la fusion en 2018 du Syndicat national des opticiens réunis (SNOR) et de l'Union des opticiens (UDO). **Avec une représentativité de 81% (+14 700 opticiens)**, il est le principal organisme professionnel représentatif des opticiens-lunetiers auprès des instances nationales en charge de la Santé, de l'Économie et du Travail. **Le ROF rassemble les principales enseignes leaders du marché de l'optique, ainsi que des indépendants et des associations régionales.**